

BULLETIN BI-MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

Secrétaire gén. : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges ; Trésorier : M. F. RAVINET, 11, r. Franklin

Abonnement	France et Colonies fr ^{es}	10 fr.
	annuel } Etranger	15 fr.

SIÈGE SOCIAL A LYON :
33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

2887 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques postaux
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****Admissions.***Ont été admis à la séance du 28 février :*

MM. Saunier, Astier, Firbas, M^{lles} Quillatre, Arphand, Andrillat, MM. Parade, Billiémas, M^{lle} Eynard, MM. Angelier, Servat, Mazetier, M^{lle} Bachrach, MM. Nelva, Séguin, Aubert, Roger.

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance générale du Mardi 13 Mars 1928, à 20 heures.

1^o *Vote sur l'admission des candidats présentés à la séance du 28 février, auxquels sont ajoutés :*

M^{lle} Aubreton (Marie), institutrice, 27, rue Carnot, Roanne (Loire), parrains MM. Michel et Larue. — M^{lle} Aubreton (Madeleine), institutrice, 27, rue Carnot, Roanne, parrains MM. Michel et Larue. — M. George, château d'Urfé, Saint-Marcel-d'Urfé, par Juré (Loire), parrains MM. Bertrand et Vial. — M. Lévét, 5, boulevard Jules-Ferry, Roanne, parrains MM. Trubert et Vuillod. — M^{lle} Déchavanne (Alice), chez M^{lle} Theyenin, quai de l'Île, Roanne, parrains MM. Bertrand et Larue. — M. Garangou, 10, rue Gambetta, Roanne, parrains M^{lle} Pajot et M. Larue.

2^o *Présentation de :*

M. Apfel (Emile), Albaron (Bouches-du-Rhône), par MM. Puel et Nicod. — M. Corbière (Louis), professeur honoraire, 70, rue Asselin, Cherbourg

(Manche), *Botanique, Bryologie (Mousses et Hépatiques exotiques), Mycologie*. — M. Fournier (abbé Paul), professeur au Collège Stanislas, 22, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris (6^e), *Flora de France, Phanérogamés*, par MM. Riel et Nicod. — M. Marque (J.-P.), attaché au Conservatoire de Botanique, Parc de la Tête-d'Or, Lyon (6^e), par MM. Faucheron et Riel. — M. Mercier (Louis), professeur de zoologie à la Faculté des Sciences, Caen (Calvados), *Zoologie générale, Diptères*, par MM. Mazettier et Riel. — M. Desmé (Eugène), assistant-naturaliste au Muséum, 101, rue de Tivoli, Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), *Coléoptères, Hémiptères*, par MM. Puel et Riel. — M. Goustiaux (abbé Alfred), curé-doyen, Montier-en-Der (Haute-Marne), *Mycologie*. — M. Goudeau-Chacun (Edmond), professeur au Collège du Sacré-Cœur, rue Gouraud, Beyrouth (Grand-Liban), *Histoire naturelle agricole, Entomologie appliquée*. — M. Solacolu (Dr Théodore), professeur de botanique générale à la Faculté de Pharmacie, 38, Strada Dionisie, Bucarest (Roumanie). — M. Voisenat, ingénieur agricole, préparateur à la Station centrale d'essais de semences, 4, rue Platon, Paris (15^e). — M. Reddick (Donald), professor of plant pathology, Cornell University, Ithaca, N. Y. (U. S. A.), par MM. Riel et Nicod. — M. Carmignani (Adolfo), 1, rue Centrale, Lyon (2^e), par MM. Bougrois et Niolle. — M. Prudhomme (Jacques-Pierre), 6, rue Victor-Fort, Lyon (4^e), par MM. Regipas et Niolle. — M. Mansbendel (Henri), pharmacien, 9, rue de Lyon, Mulhouse (Haut-Rhin). — M. Mauris (Georges), inspecteur général du mouvement au P.-L.-M., 12, rue Vauban, Dijon (Côte-d'Or). — M. Carpentier (Alfred), instituteur, Villiers-Adam (Seine-et-Oise), *Mycologie*, par MM. Riel et Nicod. — M. Mazenot (Georges), licencié ès sciences, Royer, par Ozenay (Saône-et-Loire), *Préhistoire*, par MM. Mayet et Roman.

3^o M. le Dr RIEL. — Observations malacologiques. — V. De l'influence comparée de l'altitude et de la nature du sol sur le développement des Mollusques, avec présentation d'échantillons.

4^o Communications diverses.

SECTION MYCOLOGIQUE

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance du Lundi 19 Mars, à 20 heures

1^o M. le Dr RIEL. — Présentation des 3 premières années de *Mycologia* (Bulletin du Club Mycologique Tchécoslovaque à Prague, avec nombreuses planches coloriées ou noires).

2^o Présentation de Champignons frais.

COTISATIONS DE 1928

Les membres domiciliés en France sont invités à faire parvenir le montant de la cotisation de 1928, de préférence par chèque postal (c/c n^o 101-98, Société Linnéenne de Lyon) ou par mandat-poste adressé au trésorier, M. F. RAVINET, 11, rue Franklin, Lyon (2^e), *avant le 31 mars prochain*.

Le recouvrement des cotisations en retard sera effectué à partir du 10 avril ;

les quittances majorées de 2 francs (soit 12 francs) pour tenir compte des frais, seront présentées par le service des Postes.

Les membres résidant hors de France sont priés d'envoyer, *avant le 31 mars prochain*, le montant de la cotisation de 1928, soit 15 francs, par mandat-poste international ou par *chèque payable à Lyon*, adressé au Trésorier.

EXONÉRATION

M. CHAREL (Léon), M. HOLLOWAY (Thomas-E.), se sont fait inscrire comme membres à vie.

PARTIE SCIENTIFIQUE

GRUPE DE VILLEFRANCHE

Séance du 14 Novembre 1927

De nombreux spécimens de champignons frais, provenant de l'excursion publique de la veille aux bois d'Alix, ont été présentés parmi lesquels il faut signaler plus spécialement un bel exemplaire d'*Hydnum erinaceus* (Hydne hérisson).

Les Serpents Venimeux de France

Par M. A. VICARD

M. A. VICARD traite ensuite des serpents venimeux de France. Il donne un aperçu général de la répartition des serpents à la surface du globe et montre combien l'Europe et la France, plus particulièrement, sont favorisées par le très petit nombre de ces hôtes dangereux.

Sur 2.260 espèces d'Ophidiens, les $\frac{2}{3}$ seulement ont des glandes venimeuses, $\frac{1}{3}$ seulement possèdent en même temps un crochet inoculateur et $\frac{1}{5}$ seulement ont une glande à réservoir. Ce sont les plus dangereux.

L'Amérique compte 91 grands venimeux sur 250 espèces. Au Brésil, le *Lachesis mutus*, qui peut atteindre 3 mètres de long, est la terreur des troupeaux qu'il décime.

L'Asie-Malaisie possède 165 gros venimeux sur 300 espèces. Les décès se chiffrent annuellement par 25.000 aux Indes, ne correspondent qu'à 35 % des morsures et dus surtout au Cobra ou serpent à lunettes. Le *Naja bungarus*, le plus long des serpents venimeux, pouvant atteindre 4 m. 70, est fatal à l'homme et sa morsure peut même provoquer la mort de l'éléphant. Il se nourrit de serpents. Heureusement il existe un ennemi de ces reptiles, la Mangouste, que l'on élève à l'état domestique pour purger les alentours des habitations de ces hôtes indésirables.

L'Afrique a 75 grands venimeux sur 210 espèces. Ce sont surtout des vipérides. L'aspic de Cléopâtre est un *Naja* d'Afrique.

L'Europe, privilégiée à cet égard, n'a à redouter que 8 espèces venimeuses de petite taille dont 3 seulement pour la France. Les 2 plus communes sont la Péliade ou Vipère grise, la Vipère aspic ou Vipère rouge.

Le conférencier énumère les caractères qui permettent de différencier de loin une vipère d'une couleuvre, puis les caractères spécifiques concernant l'œil et les plaques céphaliques. Des figures illustrent la causerie et montrent

la disposition de l'appareil venimeux de la vipère. Au moment où l'animal mord, des muscles pressant sur le réservoir glandulaire, le venin est projeté avec force dans le crochet et la diffusion en est ainsi intense.

Ce venin est un complexe albuminoïde qui renferme à la fois une toxine mortelle et un vaccin immunisant. En chauffant ce venin dilué à 1/5000 pendant quinze minutes à 75 degrés, on détruit la virulence et il reste le vaccin immunisant. Pour préparer du vaccin de cobra, le Dr CALMETTE constata qu'il fallait chauffer à 90 degrés pour détruire la toxine. Malheureusement, à cette température, le vaccin était aussi détruit. CALMETTE obtint le vaccin en traitant le venin par l'hypochlorite de chaux. En vaccinant des chevaux, ceux-ci pouvaient supporter ensuite des injections de venin actif à doses massives et leur sang produisait alors des quantités appréciables d'antitoxines. Ce sang donne du sérum antivenimeux employé en injection contre les morsures.

L'action des hypochlorites et des oxydants (permanganate, acide chromique), a été utilisée pour le traitement des morsures. La trousse LECROS en était l'application. La neutralisation du venin par les oxydants se fait alors dans la plaie (on fait plusieurs injections tout autour de la plaie). Mais le sérum qui ne demande qu'une injection sous la peau est infiniment préférable.

Vipères. Légendes et Médecine. — La race blanche seule marque une aversion pour les serpents (le singe aussi d'ailleurs). Les peuplades colorées les craignent moins et beaucoup leur consacrent un culte. (Égypte, Inde, Amérique du Nord). Dans la Grèce antique, à Epidauré, la ville aux guérissons miraculeux, le serpent reste le guérisseur à qui Esculape avait transmis ses pouvoirs. Celui-ci était représenté à Rome par une couleuvre sacrée : la Couleuvre d'Esculape. Peut-être est-ce le point de départ de l'importance de la vipère dans la médecine. La thériaque qui guérissait les morsures et bien d'autres maux se composait d'une soixantaine d'ingrédients dont le plus important était la poudre de vipère. Sa première formule remonterait à Mithridate, mais elle a subi depuis bien des changements et des modifications. La thériaque était encore inscrite au Codex au début de notre siècle. Enfin, tout le monde connaît l'eau-de-vie de vipère (c'est d'ailleurs souvent une couleuvre), qui guérit les coliques et jouit de beaucoup de vertus aux yeux des gens de nos campagnes.

BIBLIOGRAPHIE

Dr MASSIA, les petits dangers dans les excursions mycologiques : blessures d'épines, insectes piqueurs, serpents venimeux, (*Bulletin*, VI, 1927, p. 135-136).

SECTION BOTANIQUE

Séance du 29 Novembre 1927

M. le professeur BEAUVÉRIE annonce que notre regretté collègue Paul PRUDENT a légué à la Faculté des Sciences une précieuse collection et une bibliothèque très riche entièrement consacrées aux diatomées.

Il présente ensuite un ouvrage de M. ABRIAL ayant pour objet la « Culture des plantes médicinales » et fait remarquer que nul n'était mieux qualifié que notre collègue pour traiter cette question à laquelle il se consacre depuis longtemps.

M. CHASSIGNOL, de Bourg-le-Comte (Saône-et-Loire), fait connaître qu'il

observe depuis 1921, dans le talus de la ligne du chemin de fer de Digoïn à Etang, le *Convolvulus dahuricus* Sims. (déterm. Prof. THELLUNG), plante originaire de Tartarie et de Sibérie, souvent cultivée comme plante ornementale et trouvée parfois à l'état spontané (Angleterre, Suisse).

D'après les renseignements donnés par M. CHASSIGNOL, il ne s'agit pas d'une naturalisation, car la plante ne fructifie pas mais se propage grâce à ses puissants rhizomes. Notre collègue désirerait savoir si cette espèce a déjà été rencontrée en France à l'état adventice.

M. BEAUVÉRIE fait ensuite une démonstration pratique d'une prise de pH du sol par la méthode colorimétrique à l'aide du comparateur Hellige. Les assistants sont vivement intéressés, tant par les explications données que par la simplicité de la manipulation qui met ces expériences à la portée de tous.

Sur les formes françaises de l' « *Hedysarum obscurum* » L.

Par M^{lle} Aimée CAMUS

En France, l'*Hedysarum obscurum* L. présente deux formes qui peuvent être distinguées comme variétés ou sous-variétés, l'une paraissant se trouver dans la partie septentrionale des Alpes, l'autre dans les parties centrale et méridionale. Leur répartition exacte sera à préciser; les localités indiquées ont été relevées dans l'herbier du Muséum de Paris et dans l'herbier E.-G. Camus.

Var. *typicum* A. Camus. — Plante peu élevée, de 20-35 centimètres environ, plus ou moins couchée à la base; grappes courtes, assez brièvement pédonculées; axe principal souvent fortement courbé en dehors; fleurs violettes; dents calicinales triangulaires, peu inégales; feuilles oblongues ou subelliptiques, étroites, arrondies et mucronulées au sommet; fruit marginé, glabre ou peu poilu.

Haute-Savoie: Mont Brizon (Crozet, Bourgeau); Vergy (Bourgeau, Gave); col de Balme (Lavallée); pentes du Méry (Charmont); rochers de l'Étalle, près de la Clusas (E.-G. Camus).

Var. *Boutignyanum* A. Camus¹. — Plante plus dressée, atteignant 50 centimètres et plus; grappes plus allongées que dans la variété précédente, longuement pédonculées; axe principal peu courbé ou droit; fleurs d'un blanc jaunâtre ou à peine rosées; dents du calice plus inégales, les supérieures courtes et assez larges, l'inférieure environ deux fois plus longue que la supérieure; folioles assez larges, souvent obovales ou subelliptiques, rétuses au sommet, non ou très brièvement mucronulées; fruit fortement marginé, glabre ou presqu.

Isère: montagne de la Salette-Fallavaux, près Corps (Verlot et Delacour); la Salette (Moutin). — Hautes-Alpes: Mont Morgon, Bragoune, Colombier de Boréodon, Embrun (Boutigny); col de Marlif (Verlot); Mont Viso (Verlot, Génier); la Grave (Mathonnet); Puy-Golêfre à la Grave (Vieux); le Galibier (Templier); montagne de Galabrie, à Orcières (Burle f.); Fougillarde, chemin du col Agnel (Jeanpert); Lopez près Gap (Boile). — Basses-Alpes: vallée de Barcelonnette (Aunier), Allos (Cosson et Germain); la Condamine (Proal), la Condamine-aux-Tardées (Lannes). — Alpes-Maritimes: environs

¹ Je dédie cette variété à Boutigny, qui paraît l'avoir distinguée, d'après quelques lignes écrites sur une étiquette conservée dans l'herbier du Muséum.

de Bourdous, près d'Entraunes; environs de Saint-Dalmas-le-Sauvage (Thuret¹).

Cette seconde variété présente quelques affinités avec l'*Hedysarum exaltatum* Kerner in *Oest. bot. Zeitschr.* (1874), p. 103 = *Hedys obscurum* L. var. *exaltatum* Fiori et Paoletti, *Fl. ital.*, II, 103, 94 (1900-1902), des Alpes du Tyrol. Cette variété de l'*H. obscurum* se distingue de la var. *Boutignyanium* par ses folioles non rétuses, assez longuement mucronées (mucron long de 1 millimètre environ) ses fleurs d'un beau rose, et par ses fruits nettement pubescents à l'état adulte.

Burnat (*Fl. Alp. Marit.*, II, p. 221) ne pense pas que l'*H. exaltatum* Kerner, qui n'est pour lui qu'une variété, existe dans les Alpes maritimes, bien que Kerner ait reconnu sa plante dans les échantillons récoltés par Moris dans les Alpes du Piémont. J'ai étudié des pieds d'*H. exaltatum* provenant de la localité classique du Tyrol et aucun des spécimens que j'ai vus ne peut leur être assimilé.

En Italie, d'après la description de Fiori et Paoletti, les deux var. *typicum* et *Boutignyanium* doivent exister.

Les floristes français (Mutel, *Fl. française*, I, p. 291 (1834); Grenier et Godron, *Fl. France*, I, p. 503 (1848), Rouy, *Fl. France*, V, p. 288 (1899); Conspetus, *Fl. France*, p. 75 (1927); Coste, *Fl. France*, I, p. 412 (1901); Mutuel, *Fl. Dauphiné*, p. 161 (1848); Bouvier, *Fl. Alpes*, p. 173 (1882) et Dalla Torre, in *Anleit. zu wissenschaftl. Beobacht. auf Alpenreisen*, II, p. 203 (1882), n'ont pas distingué de variété dans l'*H. obscurum*, décrivant l'espèce avec les caractères réunis des deux formes. Certains ont considéré dans leurs diagnoses ou figuré tantôt l'une, tantôt l'autre des variétés : Villars, *Histoire des Plantes du Dauphiné*, III, p. 389 (1789) a décrit l'*H. obsc.* var. *Boutignyanium* qui se trouve dans le Dauphiné; Reichenbach, *Icones fl. Germ.*, XXII, pl. 165; Bonnier, *Fl. France illustr.*, I, pl. 164; Marret, *Fleurs des montagn.*, pl. 21, ont figuré le type; Flahault, *Nouvelle flore des Alpes et des Pyrénées*, p. 32, la var. *Boutignyanium*.

A propos des Vipères

Par M. Emile WALTER (Saverne).

Dans le *Bulletin* bi-mensuel (1927, p. 135), le Dr MASSIA dit que la vipère noire, *Vipera berus*, se trouve aussi dans les Vosges. C'est une erreur! Dans tout le massif des Vosges on n'a rencontré jusqu'à présent aucun serpent venimeux. Cela peut paraître surprenant puisque la vipère habite les massifs montagneux voisins et elle trouverait d'excellentes conditions sur les collines calcaires au pied des Vosges qui produisent des vins réputés ou dans les vallées bien exposées des Vosges méridionales.

La vipère commune, *Vipera Aspis*, vit sur les collines calcaires de la Lorraine dans la région de Nancy et de Metz, elle est surtout répandue dans la grande chaîne du Jura, mais elle ne pénètre pas jusqu'en Alsace. Une seule vipère a cependant été trouvée près de la frontière suisse, dans la pointe du Jura qui pénètre dans le Haut-Rhin, par M. VOGELWEID, du Musée zoologique de Strasbourg, en 1921. Elle a fait l'objet d'une note parue dans le *Bulletin de l'Assoc. Philomath. d'Alsace et de Lorraine*.

Le fait que les vipères manquent aux Vosges est d'autant plus remarquable

¹ Sur l'étiquette, Thuret a noté : *fl. albidis, exsiccatione purpurascensibus*. Sur le sec, les fleurs sont à peine rosées,

que les deux espèces sont représentées dans les montagnes de la Forêt-Noire qui, parallèles aux Vosges, en forment comme le pendant sur la rive droite du Rhin. La vipère noire se trouve dans la partie septentrionale et méridionale de la Forêt-Noire, tandis que la vipère commune y reste confinée aux terrains jurassiques et ne pénètre pas dans le massif éruptif. Ces terrains jurassiques font plutôt partie du Jura qui contourne la Forêt-Noire en s'adossant à lui pour se prolonger par le Wurtemberg jusqu'en Bavière.

Les Vosges n'ont point comme la Forêt-Noire de contact direct avec le Jura, elles en sont séparées par la Trouée de Belfort. Ce large couloir forme pour la vipère un fossé qui est sans doute trop difficile à franchir. Il forme d'ailleurs aussi une séparation très nette entre la flore des deux massifs.

Nota.— M. VILLARD nous signale avoir capturé, il y a quelques années, dans la région de Tarare (Rhône), deux vipères ayant tous les caractères de la vipère rouge mais dont la coloration était blanche et noire.

Note sur l'habitat des Vipères

Par M. le Dr G. MASSIA.

La note intéressante de M. E. WALTER, de Saverne, met au point d'une façon très nette la localisation de *Vipera berus* dans la région des Vosges, Mais il ne s'agit pas de la région des Vosges, mais bien du département, comme il est facile de le voir dans le texte. Au reste, voici textuellement la localisation de *Vipera berus*, d'après le livre de PHISALIX¹, où j'ai puisé une partie de mes renseignements :

« En France, ne s'étend pas beaucoup au sud de la Loire à l'ouest ; des captures isolées ont été faites en Vendée par VIAUD, GRAND, MARAIS ; dans les Deux-Sèvres, dans la Vienne, dans l'Indre, par R. ROLLINAT ; au sud de Paris, dans l'Yonne, l'Allier, l'Auvergne. Elle est abondante dans quelques parties du Plateau central. A l'Est on l'a signalée dans l'Aube, la Haute-Marne et les Vosges. Elle n'existe pas dans le Sud de la France. »

D'après la rapide enquête que j'ai menée, elle semble nettement exister dans la région de Neufchâteau, par exemple. Il ne s'agit donc pas d'une erreur de fait, mais bien d'une erreur d'interprétation.

Néanmoins, l'intérêt de la note de M. WALTER demeure entier.

BIBLIOGRAPHIE

Coléoptères.

DALLAS (Dr E.-D.), Sobre dos Anomalias en Coleopteros (*Physis. Revista de la Sociedad Argentina de Ciencias Naturales*, VI, 1923, p. 356-357, 2 fig.).

DALLAS (Dr E.-D.), *Ensayo de una Clasificacion de los Coleopteros anormales* (Buenos-Aires, 1923, 8 p.).

DALLAS (Dr E.-D.), Anomalias en Coleopteros chilenos (*Revista Chilena de Historia Natural*, XXX, 1926, p. 73-80, 1 pl.).

DALLAS (Dr E.-D.), Cephalomelia en un Galerita Collaris Latr. (*Revista de la Sociedad Entomologica Argentina*, I, 1926, p. 25-26, 1 fig. et 1 pl. col.).

DALLAS (Dr E.-D.), Un coleoptero hemigimnogastra (*Id.*, p. 37-39, 1 fig.).

FALCOZ (L.), Matériaux pour l'étude des larves de curculionides (*Ann. des Epiphyttes*, XII, 1926, p. 109-130, 8 pl.).

¹ Phisalix, *Animaux venimeux et venins*.

ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

M^{lle} MEUNIER, 29, rue Clauzel, Paris (9^e), céderait une importante collection d'ammonites et coquilles de tous genres ayant appartenu à M. G. Vaudez, membre à vie de la Société des Amis du Muséum et de la Société d'Entomologie. Se tient à la disposition de tout amateur désirant voir ces collections, tous les matins ou sur rendez-vous.

M. GERARD (Albert), Wassy (Haute-Marne), offre Coléoptères de sa région et Cétoines exotiques contre Coléoptères du Centre, Ouest et Midi de la France.

M. DEMANGE (V.), 3, chemin de la Justice, Epinal (Vosges), désire acheter planches dépareillées ou aquarelles originales de Champignons. Achèterait aussi années ou numéros dépareillés de la *Feuille des Jeunes Naturalistes*.

M. NELVA, pharmacien, avenue de la République, Batna (Algérie), offre des *Lépidoptères* de sa région en échange de timbres-poste.

M. DOUARD, 23, rue Doudeauville, Paris (18^e), demande : BERCE, *Papillons*, 5 vol. et atlas complet ; PATOUILLARD, *Essai taxonomique*.

M. DELFOUR, pharmacien à Pouillon (Landes), céderait : BOURDOR et GALZIN, *les Hyménomycètes de France*, 700 pages, 186 figures, tout récemment paru, état absolument neuf.

M. BEDE (Paul), correspondant du Muséum, Sfax (Tunisie), désire recevoir monnaies anciennes et modernes principalement argent, donne en échange bons timbres tunisiens et autres ; désire aussi recevoir ouvrages et catalogues de numismatique.

QUESTIONNAIRE

Pensez à nous envoyer votre Questionnaire.

Le Gérant : O. THÉODORE.